

## Points pour la réunion des DP du 19 Avril 2017

### Réclamations nouvelles :

1. La fontaine à eau ainsi que les distributeurs de café et de denrées alimentaires réfrigérées ne sont plus alimentés électriquement depuis plusieurs jours dans la cafétéria d'étage située au Kappa 1<sup>er</sup> étage.

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de procéder à leur remise en service dans les meilleurs délais

#### **Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***La remise en service a été réalisée. Une surveillance particulière sera réalisée sur le disjoncteur à l'origine de cette anomalie. Suite à surveillance, le distributeur Selecta est à l'origine de ces disjonctions répétées. Le fournisseur Selecta a été sollicité le 21 avril 2017 afin de résoudre ce problème dans les plus brefs délais.***

2. L'approvisionnement en gobelets plastiques est insuffisant sur les fontaines à eau situées au bâtiment Kappa.

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de procéder à l'approvisionnement régulier en gobelets sur les fontaines à eau.

#### **Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Le réapprovisionnement est effectué quotidiennement. La remarque a été remontée à BES afin qu'une attention particulière soit portée sur ce problème qui semble revenir régulièrement.***

3. La réunion de Délégués du Personnel du mois d'avril initialement prévue le 06/04/17 a été décalée au 19/04/17 au profit de l'organisation d'une réunion des Délégués du Personnel Extraordinaire positionnée le 13/04/17. Cela pose problème dans la mesure où l'inverse aurait été préférable du fait que la prochaine réunion de Délégués du Personnel est planifiée et pour l'instant maintenue au 04/05/17. Le Compte-rendu de la réunion du 19/04/17 ne sera disponible que le 25/04/17 et cela ne laisse que quelques jours afin de préparer la réunion de DP suivante. Il s'agit du deuxième report de réunion depuis janvier.

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de respecter le calendrier des réunions de DP.

#### **Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Le report de la réunion du mois d'avril n'a pas de lien avec la réunion extraordinaire du 13 avril.***

4. Il a été constaté que la température est trop fraîche au restaurant Sigma depuis quelques jours.

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de procéder à un réglage correct de la température.

#### **Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Il y a eu une journée fraîche la semaine dernière mais la situation est corrigée.***

5. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de communiquer aux salariés un numéro d'OTP permettant de saisir les nombreuses heures perdues dans le cadre de la migration vers NEXT.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***La réponse de la Direction reste inchangée : aucun numéro d'OTP spécifique à la migration vers NEXT ne sera communiqué.***

6. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de procéder à un remboursement immédiat des équipements nécessaires pour les personnes en situation de handicap dans le cadre de leur travail (dossier de plusieurs centaines d'euros datant de Novembre 2016 pour des aides auditives). Les frais relatifs à ces équipements ont été avancés par les salariés concernés.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***La situation des salariés concernés est en cours de traitement. Ils ont été contactés à cet effet. Le process de remboursement a été revu et sera communiqué aux salariés bénéficiant d'une reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés.***

7. Des places handicapées sont régulièrement occupées par des véhicules non munis du macaron officiel.  
Les délégués du personnel FO demandent à la direction de faire respecter ces emplacements et cela à tous les niveaux de parking par l'apposition par exemple d'un autocollant sur le parebrise des véhicules en infraction.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***L'apposition d'un autocollant sur le parebrise des véhicules en infraction est une mesure déjà appliquée.***

8. Le code du travail prévoit dorénavant que les communications syndicales puissent être hébergées sur le site Intranet des entreprises.  
Les délégués du personnel FO demandent à la direction quelles sont les modalités pour mettre les communications syndicales sur le site Intranet Alstom (dans quel délai ?).

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Nous relançons la demande au niveau ATSA.***

9. Les délégués du personnel FO demandent à la direction ce qui est prévu en termes d'heures de délégation pour la préparation des réunions de négociation sur l'établissement : réunions préparatoires, forfait annuel, ... en application de l'article L2143-16 du code du travail qui indique :
- « Chaque section syndicale dispose, au profit de son ou ses délégués syndicaux et des salariés de l'entreprise appelés à négocier la convention ou l'accord d'entreprise, en vue de la préparation de la négociation de cette convention ou de cet accord, d'un crédit global supplémentaire dans la limite d'une durée qui ne peut excéder :
- 1° Douze heures par an dans les entreprises d'au moins cinq cents salariés ;
- 2° Dix-huit heures par an dans celles d'au moins mille salariés. »

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***L'accord sur l'exercice du droit syndical prévoit des réunions préparatoires seulement pour les négociations qui se déroulent au niveau ATSA.***

10. Les délégués du personnel FO demandent à la direction de procéder au remplacement des dalles de moquette usagées situées à proximité des entrées des toilettes du bâtiment Kappa (3è étage Kappa noyau jaune) ou des postes de travail (K1037, K1041, ...).

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Le remplacement des dalles usées sont en cours de réalisation sur l'ensemble du bâtiment.***

11. La formation permettant aux salariés une préparation à la retraite n'est plus proposée.

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de re-proposer cette formation qui concerne et intéresse plusieurs salariés en application de l'accord Travail – Vie Privée de l'établissement. Une lettre a été envoyée à la Direction à ce sujet par le délégué syndical FO le 03 Mars 2017 mais aucune réponse ne lui a été adressée.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Plusieurs réponses ont déjà été faites à ce sujet, via les DP, via le CE, et oralement via les réunions de négociations du nouvel accord pour 2017/18. La réponse reste inchangée : une formation pourra être prévue en 2017 comme proposé avec le nouvel accord.***

12. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de lancer au plus tôt une enquête sur le bien-être au travail.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Après un premier échange par téléphone avec la direction des différents établissements le 29 mars 17, une rencontre avec le cabinet est organisée le 02 mai. Cette réunion permettra de confirmer la méthodologie choisie (reconduction de l'enquête de 2013 ??? Date ???), le périmètre et la date.***

13. Suite à la migration des ordinateurs il apparait que les salariés ne sont plus en mesure de choisir leur fond d'écran. L'écran actuel est « mortuaire ».

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de proposer aux choix des salariés un panel de choix de fond d'écran digne de ce nom.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***A l'heure actuelle, la possibilité de changer le fond d'écran a été désactivée le temps de la migration.***

14. Depuis plusieurs mois, les bornes de recharge Eurest présentent le défaut suivant :

pour obtenir le reçu et la facture après une recharge de son badge, il faut cliquer plusieurs fois et attendre longtemps avant de recevoir les justificatifs.

Comme l'écran indique à tort que l'impression du ticket est impossible, les salariés souvent ne demandent pas l'impression et l'écran reste affiché au vu de tous avec leur nom et leur solde au lieu de revenir au menu principal, ce qui au niveau confidentialité n'est pas admissible.

Les délégués du personnel FO réclament la correction de ces anomalies et ce d'autant plus que ce problème avait déjà été signalé en réunion de DP.

**Réponse de la Direction du 19 Avril 2017 :**

***Nous remontons le point au prestataire Eurest.***